



TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel juin 2008 - n° 115



L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be



d'Alzôn Collège

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
ET TECHNIQUE DE TRANSITION
À BURE (Tellin)

INSCRIPTIONS

Du mardi 1^{er} au samedi 19 juillet
et du lundi 4 au samedi 30 août, du lundi
au vendredi de 9h à 12 et de 14h à 18h,
le samedi de 9h à 12h



Rue de Han, 1
6927 BURE
Tél. : 084/36 02 80
Fax : 084/36 62 49

www.dalzon.be
administration@dalzon.be



**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

Gilles S.P.R.L.

www.toutfaire.be/gilles/

Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT

Tél. : 084/244.901 • Fax : 084/ 21 25 71

e-mail : info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



**VOTRE EXPERT
CHALEUR**

S.P.R.L. LAMOTTE MARC

MENUISERIE

Rue du Thioray 122 bte 2
6927 Resteigne

TEL 084/388547

TEL Atelier 084/388102

G.S M 0475/746884

FAX 084/387382

E-MAIL lamotte.marc@skynet.be



I.C.C. GROUPE

Entreprise générale
Menuiserie générale
Maison Ossature bois



Rue du Centre, 83
6927 Resteigne
gsm 0497/83 49 63
fax : 03/400 50 18
www.conceptc.be
info@conceptc.be

CLOSSET Philippe

Chauffage - Sanitaire - Energie renouvelable - Panneaux solaires
Chaudière à condensation - Chaudière à pellets - Entretien - Réparation

Rue Dragon Paul Fisseux, 70 - GRUPONT
tél 084/36 69 61



Congés annuels
du 11 au 28 juillet
inclus

La grange fleurie

Fleurs - Plantes - Déco-cadeaux

Rue de l'Église, 132 - B-6927 Tellin
Tél.: 084 36 69 35

LES CAFÉS AMBASSADOR

Cafés et consommables - Machines à café - Fontaines à eau
Distributeurs de boissons et confiseries

HORECA-ENTREPRISES-ADMINISTRATIONS - ECOLES - BUREAUX
CLUBS SPORTIFS - PARTICULIERS ... **0478/96 99 85**

■ Le Mot du Bourgmestre



Administration & Services à la Population

Travaux

Environnement

Police

Extra-scolaire et Jeunesse

Tourisme et Culture & Événements

Agenda.

EDITORIAL

Le soleil luit au moment de la rédaction du présent. Pourvu que cela dure !

TRAVAUX

Espérons, si rien ne vient perturber les travaux, que l'aire de jeux de Resteigne soit terminée avant les vacances. Dans ce contexte, nous espérons tout autant qu'une fois réalisée cette aire ne fera pas l'objet de vandales.

Le chemin des Cachets, tout au moins en ce qui concerne l'égouttage, est en voie de terminaison. Le beau temps est revenu et la longue période d'intempéries est en principe derrière nous. Nous sommes persuadés que les riverains pousseront un fameux ouf quand ce sera fini !

Le plan Mercure ne devrait pas tarder pour Bure. Là aussi il y a suffisamment longtemps que les riverains attendent. Croisons les doigts pour que tout se passe bien mais il y aura également des désagréments à supporter comme lors de tous les travaux en voirie.

ENVIRONNEMENT

Encore et toujours des concitoyens qui sèment une partie de leurs déchets le long du parcours menant au parc à conteneurs. Faites attention svp... D'autre part, les duo-bacs sont prévus pour vos déchets ménagers au contraire des bords de chemins ou autre excédents de voirie. Merci pour tous vos concitoyens...

URBANISME

Idem que ci-dessus et cela constitue un nouveau rappel. Si vous envisagez de construire ou de modifier un bâtiment de grâce faites une demande au Collège Communal. Cela vous évitera la visite du service «Infractions» de la Région Wallonne et les suites financières et/ou pénales que ceci peut engendrer. Un homme (ou une femme) averti(e) en vaut deux !

VACANCES

Au moment où vous lirez ces quelques lignes nous serons à la veille des vacances d'été, certains partant déjà relativement tôt.

Bonnes vacances à toutes et à tous. Bonne étude pour les jeunes dans les écoles et plein succès pour leurs examens.

CIRCULATION ROUTIERE

Il semble nécessaire de signaler que, conformément au Code de la Route, la priorité de droite est applicable dans toute l'entité sauf signalisation particulière.



*Le Bourgmestre,
G. JEANJOT*

L'écho de la majorité

Tout d'abord, comme vous pourrez le lire dans ce bulletin, un conseil consultatif des aînés (CCA) va bientôt être constitué dans notre commune.

Aussi, si vous avez au moins 60 ans, n'hésitez pas à rentrer votre candidature pour faire partie de ce conseil.

Pour rappel, les objectifs de base de ce conseil consultatif sont de favoriser les relations intergénérationnelles et de développer la participation des aînés dans la vie politique communale.

Ensuite, rappelons que notre conseiller en énergie est à votre disposition tous les jeudis et les 2ème et 4ème, il tient une permanence de 17h à 20h.

D'autre part, un espace public numérique (EPN) devrait également bientôt voir le jour dans notre commune (dans le courant du mois d'octobre), en collaboration avec les communes et/ou CPAS de Daverdisse, Libin et Wellin. Avec nos partenaires, nous allons donc procéder à l'engagement d'animateurs pour ces espaces, à raison d'un demi-temps par partenaire (soit deux temps pleins en tout).

Ces animateurs seront chargés bien entendu de l'animation de cet espace (formations principalement), mais également de la gestion informatique, technique et administrative de ce projet.

Enfin, le conseil communal du 14 mai 2008 a voté l'appel à auteurs de pro-

jets pour la restauration de l'étang des moines; concernant ce dossier, seuls les frais d'auteur de projet sont à charge de la commune, les travaux étant subventionnés à 100% par la Région Wallonne.

Toujours au niveau des travaux, les aménagements de l'aire multisports de Resteigne progressent bien; le terrain devrait être opérationnel pour les grandes vacances.

**Bonnes vacances
à toutes et à tous.**

*Pour la majorité,
Jean-Pierre Magnette
Échevin des finances*

Location de la salle polyvalente

La commune met à disposition des habitants de l'entité et des autres communes la salle polyvalente pour l'organisation de banquets, réceptions, anniversaires. Toutefois, les soirées dansantes ouvertes au public n'y sont pas autorisées.

La capacité de la salle est de 80 personnes.

Vous avez la possibilité de louer la salle avec ou sans cuisine et vaisselle.

**Pour la modique somme de :
125€ pour la location de la salle**

**200€ pour la location de la salle
et la cuisine**

**Un supplément de 50€ est demandé
pour disposer de la vaisselle.**

Pour l'organisation d'un goûter, la cuisine est gratuite. Pour les associations de l'entité les prix sont réduits de 20%.

La demande de réservation devra parvenir au Collège Communal au moins 1 mois avant la date prévue de l'organisation.

**Pour de plus amples informations,
veuillez contacter
Mme Nathalie VINCENT
au 084/36.61.36
ou via un mail :
nathalie.vincent@tellin.be**

PERMANENCES ENERGIE

Beaucoup ne le savent pas encore, un nouveau renfort au niveau du service énergie est disponible à la Commune de Tellin. Il s'agit en fait d'un conseiller qui peut vous renseigner, vous aiguiller sur les différentes difficultés rencontrées lors de vos projets énergie. C'est donc un petit « guichet énergie » au niveau communal. Vous avez la possibilité d'obtenir plus facilement des informations sur les primes, les réductions d'impôt engendrées par des travaux portant sur l'énergie ; ainsi que toutes autres informations et aides dans ce domaine.

N'hésitez pas à venir le rencontrer tous les 2ème et 4ème jeudis du mois de 17 à 20h à l'Administration Communale (entrée en façade) - Dion Olivier - olivier.dion@publilink.be / 0479 86 82 91.

Commune de Tellin - Appel public

MISE EN PLACE D'UN CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS

Le Collège Communal annonce la mise en place d'un Conseil Consultatif des Aînés en exécution de l'appel à projets du Ministre Courard encourageant les communes à créer des conseils consultatifs des aînés en application de l'article L 1122-35 du Code de la Démocratie et de la Décentralisation.

Le présent avis qui est lancé le 06/06/2008 fait appel aux candidatures à la fonction de membre dudit Conseil : 11 aînés sont nécessaires à la formation de celui-ci. Les membres élus seront en place pour un mandat de 3 ans.

L'article L1122-35 spécifie que le conseil doit être composé d'au maximum 2/3 de membres du même sexe.

Entre autres conditions le candidat membre doit être âgé d'au moins 60 ans.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures doivent être adressés par envoi recommandé au Collège communal, déposés auprès de la Secrétaire communale contre récépissé ou par courrier électronique (nathalie.vincent@tellin.be) avant le 08 juillet 2008 à 11 heures.

Ils doivent mentionner les nom, prénom, profession et domicile du candidat ainsi que les intérêts qu'il représente, soit à titre individuel, soit à titre de représentant d'une association. En ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association à ce représentant.

PAR LE COLLEGE,

Le Secrétaire,
(s)A LAMOTTE

Le Bourgmestre,
(s)G JEANJOT

Vous avez quelques petits travaux à réaliser ?



COMMENT ?

Grâce au soutien de la Région Wallonne (et sous réserve de l'acceptation du projet), le cpas et la commune engagent une équipe de 8 jeunes (de 15 à 21 ans) pour la période du 01 au 31 juillet 2008

POUR FAIRE QUOI ?

Des petits travaux tels que rafraîchissement peinture, entretien d'un jardin, nettoyage d'un grenier, tonte de pelouse,...

Nous avons la possibilité de vous rendre ces petits services GRATUITEMENT !

Ces travaux doivent pouvoir être réalisés par des jeunes sur 1 ou 2 jours maximum.

ATTENTION : le matériel nécessaire à l'exécution de ces services devra être fourni par vos soins (peinture, tondeuse, matériel de nettoyage,...)

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CES SERVICES ?

Priorité sera donnée aux personnes de + de 60 ans, seules, à revenus modestes, handicapés

Si vous êtes intéressé, prenez dès à présent contact avec F. Vanlaere au 084/38.76.14 ou I.DORY au 084/36.66.85 pour demander notre passage et/ou d'éventuels renseignements complémentaires.

AU PLAISIR DE VOUS RENDRE SERVICE !



■ Quoi de neuf sur les travaux...?

Egouttage du Chemin des Cachets à Resteigne :

Les travaux d'égouttage du chemin des Cachets sont, à l'heure où vous lisez ces lignes, pratiquement terminés pour ce qui concerne la partie égouttage. Viendront ensuite les travaux de voirie et de pose de filets d'eau.

Ces travaux risquent encore de poser quelques inconvénients aux riverains (poussières, déviations, ...) mais nous pouvons vous assurer que l'entreprise fait tout ce qui lui est possible pour les limiter au maximum.



Aire multisports de Resteigne

Comme vous l'aurez certainement remarqué, les travaux de construction d'une aire multisports à Resteigne sont en bonne voie.

Sauf accident, les travaux devraient être terminés pour la mi-juin et l'aire opérationnelle pour les vacances d'été.

Ecole de Resteigne

L'ordre de commencer les travaux a été notifié à l'entreprise DAMILOT de Resteigne pour les lots « Bâtiment principal » et « Construction d'un local chaufferie » et à l'entreprise BAILLOT S.A. de Libramont pour la partie « Chauffage ».

Les travaux devraient, dans le meilleur des cas, commencer aux alentours de la mi-juin. Le but étant toujours de terminer ces travaux pour la rentrée scolaire 2009-2010.

Nous vous demandons encore un peu de patience et beaucoup de compréhension suite aux désagréments que causeront inévitablement ces travaux.

Taille des haies

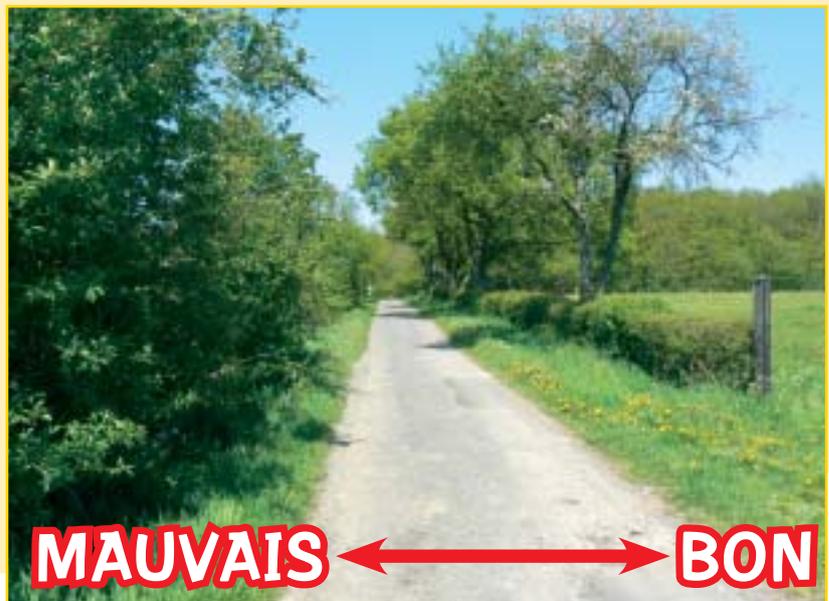
La période de taille des haies est terminée.

Certains d'entre vous auront taillé leurs haies sans rechigner, d'autres ont eu besoin de la visite de l'agent de proximité pour s'exécuter.

Nous pouvons constater qu'en majorité, les travaux ont été correctement réalisés.

Nous constatons malheureusement que certains d'entre vous se moquent des recommandations et n'ont pas daigné s'exécuter.

Pour ces personnes, il est fort à parier que le prochain avertissement aura l'allure d'une mise en demeure, voir même d'une amende.



■ Environnement

AVIS

Consultation sur l'avant-projet de Plan fédéral de développement durable 2009-2012

Du 1er mai au 30 juin, l'avant-projet est consultable à l'administration communale chaque jour ouvrable de 8h à 12h et les mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30.

Un formulaire de réaction est également disponible.

Vous pouvez également le consulter et émettre vos remarques via internet à l'adresse suivante : www.plan2009.be

Grippe aviaire

Vu que le territoire de la commune de Tellin n'est pas repris en zone sensible :

- Aucun confinement n'est imposé aux volailles détenues par des amateurs.
- Le nourrissage et l'abreuvement à l'intérieur ou de telle sorte que le contact avec les oiseaux sauvages soit impossible, sont obligatoires pour les oiseaux et volailles de tous les détenteurs professionnels du pays.
- Les vendeurs particuliers peuvent vendre des oiseaux et

volailles sur les marchés publics, à condition qu'il s'agisse de ventes occasionnelles et de leur propre production.

De plus, ils peuvent participer aux autres rassemblements tels que les concours et expositions, avec ou sans vente ou échanges d'animaux.



Nous vous invitons à consulter le site de l'AFSCA :
<http://www.asfca.be>

Incinération des déchets à domicile

Certaines personnes se débarrassent encore de leurs ordures (ménagères, plastiques, papiers, cartons, encres d'imprimerie...) en les brûlant au fond de leur jardin. Cette pratique nuit à l'environnement et à la santé et est d'ailleurs strictement interdite !

Brûler ses déchets produit des substances dangereuses : dioxines, furanes... qui risquent de se retrouver dans nos organismes et provoquer des maladies qui peuvent être graves. Citons par exemple : le cancer du poumon, des problèmes d'oxygénation du sang, des insuffisances respiratoires chez les enfants, les seniors, les asthmatiques...

Des solutions existent pour avoir moins de déchets :

- Achetez malin : emballages réutilisables, bouteilles caudonnées, produits concentrés...
- Triez vos déchets et déposez-les au parc à conteneurs (ou faites appel à notre service Eco Mobile qui se chargera du transport de vos déchets triés en quantité raisonnable pour la modique somme de 3€ le passage) : votre persévérance est récompensée par une déduction de 14€ accordée sur votre facture de déchets ménagers.
- Compostez vos déchets « verts ».

Le tri dans les camps de vacances



Vous êtes propriétaire d'un gîte ou d'une pâture ?

Vous accueillez des camps de jeunes lors des prochaines vacances ?

Prenez dès à présent contact avec l'administration communale pour déclarer vos camps.

Vous recevrez toutes les informations pratiques et tout le matériel de tri (sacs de couleur, affiche, guide de prévention, ...) à distribuer à vos visiteurs.



***Gérer ses déchets au camp,
c'est respecter l'environnement !***

Police



ANIMAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE ET LES CHIENS

Les agents de proximité de la zone de police « Semois & Lesse », affectés à la commune de Tellin, rappellent que le règlement coordonné de Police, concernant les incivilités, stipule :

Article 152 : Il est interdit aux propriétaires, détenteurs ou gardiens d'animaux, de laisser errer ceux-ci en tout lieu public ou privé accessible au public.

Sont notamment visés les animaux domestiques placés dans des pâtures traversées par une servitude publique de passage non clôturée et dont l'agressivité à l'égard des passants est susceptible de nuire à la liberté de passage sur cette servitude publique. Dans ce cas le propriétaire de l'animal doit prendre les mesures qui s'imposent pour que l'animal ne puisse agresser le passant sur la servitude publique de passage, soit en plaçant une clôture tout le long de celle-ci.

Article 157 : Les chiens doivent être tenus en laisse, par une personne apte à les maîtriser, tant sur la voie publique que dans les lieux publics ou accessibles au public, à l'exception des chiens de malvoyants, de police, de douane, de l'armée, des services de secours, de troupeaux ou de chasse pendant qu'ils officient.

ECHARDONNAGE

Le Gouverneur de la province de Luxembourg, Monsieur B. CAPRASSE, signale que vu l'arrêté royal du 19 novembre 1987 relatif à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux, il prend l'arrêté suivant en date du 7 mars 2008.

ARRETE :

Article 1^{er} – Tous propriétaires, locataires, occupants, personnes de droit public ou de droit privé, qui, en quelque qualité que ce soit, exercent un droit portant sur des terres de culture, des terrains vagues ou autre terrain en ce compris les terrains industriels sont tenus de détruire ou de faire détruire, DE MANIERE A EMPECHER LA FLORAISON, ainsi que le développement et la dissémination des semences, les chardons nuisibles à l'agriculture et à l'horticulture (Cirse des champs, Cirse lancéolé, Cirse des marais, Chardon crépu) qui se trouvent sur les immeubles qu'ils possèdent ou cultivent ou dont ils ont l'usage et en tous les cas pour le 31 juillet 2008.

Article 2 – A défaut, par les intéressés, de se conformer aux dispositions de l'article précédent, il sera procédé d'office à la destruction, aux frais des contrevenants, à l'intervention de l'Agence fédérale de la sécurité de la chaîne alimentaire (A.F.S.C.A.). Les frais des opérations seront, le cas échéant, recouvrés à charge du responsable par l'administration communale.

Article 3 – Les infractions aux dispositions du présent arrêté sont constatées et punies conformément aux dispositions de la loi du 2 avril 1971 relative à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux.

Article 4 – La présente ordonnance sera publiée et affichée dans toutes les communes de la province.

Concernant la commune de Tellin, les agents de quartier de la zone police « Semois & Lesse » effectueront une surveillance particulière concernant la stricte application du présent arrêté.



Extra-scolaire et Jeunesse

Recrutement d'accueillantes conventionnées sur Tellin

Afin de répondre aux multiples demandes qui lui sont adressées sur les communes de TELLIN, le BILBOQUET, service d'accueillantes conventionnées, recrute pour entrée immédiate et réserve de recrutement des accueillantes à domicile.

Alors, si vous aimez vivre avec des enfants, si vous cherchez une activité professionnelle épanouissante, rémunérée et vous donnant droit à une couverture sociale, venez rejoindre l'équipe d'accueillantes du Bilboquet.

Cette activité diversifiée vous permettra de travailler à votre domicile, en assurant l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans durant les heures de travail des parents.

Le service propose:

- Une formation initiale donnant accès à la profession.
- Une formation continuée, rémunérée durant la période d'activité, offrant la possibilité de relations avec des collègues de travail.
- Un prêt de matériel de puériculture, de jeux, de livres.
- Une assurance couvrant votre activité.

Pour recevoir de plus amples renseignements, il est possible de joindre le service du Bilboquet au 061/65.01.70

Permanence tous les jeudis de 17 h à 18 h 30

Rue du commerce 7 - 6890 Libin - 061/65 01 70



L'Été et ses Jeudis d'Activités

POUR LES JEUNES DU SECONDAIRE
LE PPP* DE TELLIN ET L'AMO CHLOROPHYLLE VOUS ANNONCENT
L'ÉTÉ ET SES JEUDIS D'ACTIVITÉS
(* Plan Prévention Proximité)

PARTICIPE, AU CHOIX, A UNE, DEUX OU TOUTES LES JOURNEES



JEUDI 03 JUILLET :

KAYAK

ET CHASSE AU TRESOR A DURBUY

JEUDI 10 JUILLET :

VTT ET MUTLISPORTS +

CREATION DE BIJOUX

JEUDI 17 JUILLET :

JOURNEE DETENTE A CHEVETOGNE

JEUDI 24 ET

VENDREDI 25 JUILLET :

DURBUY ADVENTURE

(kicker géant, spéléo, rafting, nuit en tipi)

JEUDI 31 JUILLET :

FOOT ET RELOOKING

JEUDI 07 AOUT :

LES DRAISINES A MAREDRET

JEUDI 14 AOUT :

PHOTO ET SCRAPBOOKING

JEUDI 21 AOUT :

JOURNEE CONCOCTEE

PAR VOS SOINS!

Une participation de 5 euros te sera demandée par journée.

POUR LES JEUNES À PARTIR DE 16 ANS ET 9 MOIS :
trois soirées de cours théoriques pour passer le permis de conduire les 28, 29 et 30 juillet (10 euros pour les trois soirées)

**Le nombre de places étant limité,
ne tarde pas à t'inscrire entre 8h et 16h
au 084/36 66 85 (attention les inscriptions
se font individuellement)
Une confirmation te sera envoyée
dans les meilleurs délais.**



■ Tourisme, Culture & Événements

Une maison d'édition à Tellin



Depuis 2004 à Tellin, l'asbl «Traces de vie» organise des activités multiples autour des récits de vie, personnels ou collectifs : tables d'écriture, expositions photo, édition d'ouvrages dont le douzième titre vient de sortir.

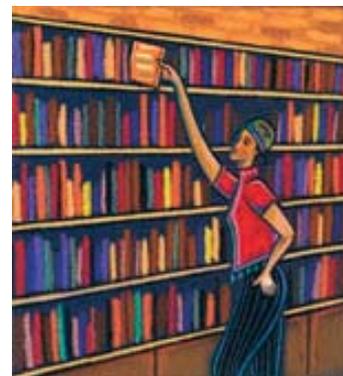
Vous souhaitez en savoir plus sur cette association, qui a trouvé un toit à la rue de Saint-Hubert, au numéro 203 ?

Consultez le site internet www.traces-de-vie.net qui vous dira tout, notamment sur les livres publiés par cette maison d'édition.

Vous pouvez également prendre contact via le courriel tracesdevie@hotmail.com ou le téléphone, au 0479.80.26.94.

TV Lux, L'Avenir du Luxembourg, Le Soir, La Libre Belgique, Le Vif-L'Express, Le Gletton et bien d'autres se sont déjà intéressés aux activités de «Traces de vie».

N'hésitez pas à en faire de même.



LIBIN : Avis de recherche

Aux prochaines journées du Patrimoine les 13 et 14 septembre, les dépendances du Château de Roumont seront exceptionnellement accessibles aux visiteurs.

En vue de préparer une exposition, le Comité culturel (CLICS) et le Cercle d'Histoire (CHTL) cherchent à réunir un maximum de photos, documents, témoignages, maquettes, souvenirs divers sur la vie dans les dépendances jusque dans les années 80 : régisseur(s), personnel, blanchisserie, serres, forge centrale, centrale électrique, écuries, garages, voitures, jardin, chasse, et tous les métiers en rapport avec ces activités, et aussi, sur les camps scouts qui y ont séjourné.

**Contacts : R. et J.Ch. Coppée, Roumont, 2, 6890 Ochamps 061/232 252: roumont@skynet.be
Cl. Mahin 15a, rue de la Bôlette, 6890 Villance 061/656 290 - claudinemahin@skynet.be
Aug. Kreit, administration communale, rue du Commerce 6890 Libin 061/655 093 - a.kreit@libin.be**



PROMO-TELLIN : 21 juillet 2008



Chères villageoises, chers villageois,

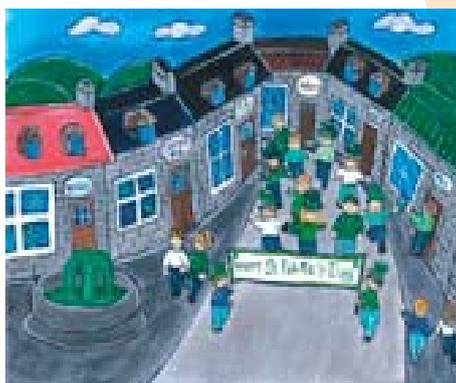
Le 21 juillet approchant à grands pas, nous vous présentons donc le programme de cette année.

Après-midi récréative dans la Cour du Musée organisée par le comité culturel et la Maison du Tourisme de la Haute Lesse, en collaboration avec les associations de l'entité, comme l'an dernier avec toutes sortes d'activités pour tous âges

• **A 18h00 : groupe surprise sur le podium de la Place**

• **A 20h30 : October chante U2**

• **A 22h30 : Feu d'artifice**



• **A 23h15 : Marka Y la Sonara Cubana (le chanteur Marka et un groupe cubain qui l'accompagne)**

- **A 01h00 : Soirée en plein air**

Nous tenons également à vous signaler que le recrutement des bénévoles se fait en ce moment.

Toute personne qui serait susceptible d'être disponible quelques heures et qui souhaite nous apporter son aide peut se faire connaître auprès de Mickaël Libert au 0474/87.31.00 ou de Stéphanie Colignon au 0496/05.76.58.

L'aide apportée peut consister en beaucoup de tâches différentes :

- ce jour-là : au bar principalement ou aux tickets
- durant les quelques jours qui précèdent : montage, surveillance de nuit,..
- le 22/07 pour le démontage
- durant l'année également pour des réparations diverses, montages, constructions des aubettes à tickets par exemple,...

Nous sommes à la recherche des anciens membres des divers comités qui se sont succédés à la tête de Promo Tellin et qui ont su faire de cet évé-

ment une journée très renommée dans le pays et aux alentours. Toute personne à même de pouvoir nous transmettre des informations à ce sujet peut prendre contact avec Julie Dubois au 0479/37.12.64 ou avec Romuald Magerat au 0497/47.97.28. pour le 15 juin au plus tard.

Nous remercions d'ores et déjà toutes les personnes qui nous soutiennent et qui vont nous apporter leur aide lors de cette journée que nous espérons magnifique pour tout un chacun.

Un nouveau membre est aussi venu agrandir notre comité : il s'agit de Christophe Lamotte qui s'occupe de notre site Internet que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : www.promotellin.be

Des préventes seront possibles à la Librairie Herbay d'ici peu.

Les personnes qui souhaitent obtenir d'autres renseignements ou des informations complémentaires peuvent prendre contact avec un des membres du Comité.

Promo Tellin

PROJET THÉÂTRE

Le 12 avril dernier, une comédie a été jouée au profit du Télévie.

Les acteurs désireux de continuer à jouer font appel à d'autres candidats de l'entité pour former une troupe permanente.

Les amateurs peuvent se signaler à Carole RONDEAUX au 084 36 70 38, après 19h.



Balades thématiques



Dimanche 22 juin de 14h00 à 17h00
Découverte du Fond des Vaux, une vallée dans la ville
(Christian DAVE)

RDV sur le parking, devant le tunnel, rue Nérette à Marche-en-Famenne
Adulte : 3 € - enfant <12ans : gratuit

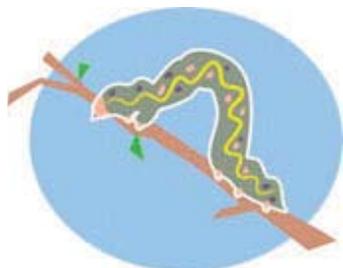
L'équipe du CRIE

CRIE du FSM Site du Fourneau Saint-Michel, 10 - 6870 Saint-Hubert
084/34.59.73 www.criesthubert.be

Dimanche 15 juin de 14h00 à 16h30
Les petites bêtes de chez nous (Willy MARCHAL)

Observation sur le terrain et au binoculaire de papillons, larves aquatiques et petits invertébrés en tous genres.

RDV au CRIE - Adulte : 3€ - enfant <12ans : gratuit



Sur les pas de l'ermite de Resteigne

Dimanche 24 août 2008,
14h30

Rendez-vous :
rue de la carrière, devant le
Château de Resteigne.

Pour la 6e fois, l'Association «Les Amis de l'ermite de Resteigne (a.s.b.l.)» organise, sous la conduite de Pierre Jodogne, professeur honoraire de l'Université de Liège, une promenade commentée (facile ; environ 2 heures).

Ce sera l'occasion de (re)découvrir Edmond d'Hoffschmidt (1777-1861)

; dit l'ermite de Resteigne, sa personnalité originale et sa vie singulière, les traces de l'hermitage, les ruines de la tour d'observation et «l'autel de la Nature» qu'il avait fait construire dans le Bois de Niau.

Sa jeunesse romantique, son caractère particulier et sa philanthropie attirèrent la curiosité des habitants de Resteigne (dont il fut le bourgmestre de 1847 à 1861) et des environs et ont fini par en faire un personnage légendaire.

N.B. Aujourd'hui, les recherches le concernant se sont fortement déve-

loppées et on le connaît de mieux en mieux, grâce aux travaux de P. Jodogne surtout. L'Association de ses Amis (fondée en 2002 et dont on peut devenir membre pour une cotisation annuelle de 15 euros, qui donne droit au bulletin), publie «L'hermitage» (bulletin annuel dont le n° 6 vient de paraître) et «Les Cahiers de l'hermitage» de parution moins régulière (le n° 3 est sorti).

Pour toute information,
appeler le 084/36.60.07.
Site : www.ermitederesteigne.be



Noctis

20 lignes de bus
le week-end jusqu'à
3h du matin

Concerts gratuits

SOUS LE HAUT PATRONAGE
DE LA MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE L'AUDIOVISUEL

Info : 02 550 13 20 / www.fetedelamusique.be



Une production
du Conseil
de la Musique



FÊTE DE LA MUSIQUE

19 > 22.06 / 2008

Vendredi 20 juin > dès 20h

Tellin

Grange du Musée de la Cloche

Boule à fa7

Pilagalt

Elvis et les Chiffes Molles

Maskiman Renard

Light Swoop Down

Arte

ENTRÉE GRATUITE

RENSEIGNEMENTS : 084/36 60 07



Ed. Resp. : Claire Manville - 10 Quai au Bois de Construction - 1000 Bruxelles
Illustration : Olivier Goké // Photographie : Bernard Buiette // Lay Out : Ph. Dieu // Agence : Adjust.be



LE SOIR



SABAM

sudpresse



Loterie Nationale
créateur de chances

lemad

think talk

la médiaTHÈQUE





Fête de la Musique **Vendredi 20 juin dès 20 h** Grange du Musée de la Cloche

Comme en 2006, la Fête de la Musique aura bien lieu à Tellin ! Des jeunes de la région se produiront dans un endroit rustique et accueillant où l'acoustique permet des concerts détonants. A la suite des reprises des plus grands classiques rock (Pink Floyd, Police, Rolling Stones etc) par des groupes d'enfants et d'ados, Boule à Fa7 montera sur les planches pour un grand moment de musique rock contemporaine de leur propre composition.

A l'affiche :

20H00 : PILAGALT
ELVIS & LES CHIFFES MOLLES
MASKIMAN RENARD
20H45 : LIGHT SWOOP DOWN
21H30 : ARTE
22H30 : BOULE A FA7

Infos : Anne Botin (084/36 60 07)

TELLIN **10^{ème} grande brocante des vacances** **Dimanche 6 juillet 2008 de 7 à 18 h**

Aux terrains de football
Bar et petite restauration

Renseignements et inscriptions :
084/36.66.54 • 0498/25.75.45
084/36.61.86 - 0474/99.21.66

TELLIN Après-Midi récréative **Lundi 21 juillet de 13 à 18 h**

Cour du Musée de la Cloche
Activités familiales et ludiques
Animation musicale et folklorique
Organisé par le Comité culturel de Tellin
et la Maison du Tourisme de la Haute Lesse
Renseignements : Anne Botin 084/36 60 07

Salle Resteigne-City **Dimanche 8 juin à 14h30**

Grand concours de couyon
De nombreux lots à gagner
Inscriptions dès 14h00
Org. : Cyclos Lesse et Lomme de Tellin
Rens. : G. Minet 084/38913

Tellin, ancienne fonderie de cloches **Lundi 21 juillet**

En ce jour de fête nationale, l'activité ancestrale de cette fabrique de cloches vous sera contée, de même que les événements royaux qui ont émaillé son histoire.

Visites par groupes de 10 personnes environ
Durée 1 h.

PAF : ad. 2euros/ enf. 1 euro
Horaire suivant la langue souhaitée (Fr/Nl/All)
Infos : B. Slégers 084/36 68 92
bernadette.slegers@tele2allin.be

Visites guidées de l'église de Bure

L'église de Bure, monument classé par son mobilier du 12^{ème} au 20^{ème} siècle, sera ouverte de 14 à 17 h tous les samedis, du 5 juillet au 13 septembre 2008.

« **ECHO DE NOS CLOCHERS** » septembre 2008
Notre prochain bulletin communal paraîtra le vendredi 29 août 2008.

Les documents pour ce prochain bulletin devront nous parvenir sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante : mariane.remacle@tellin.be pour le vendredi 1er août 2008 au plus tard. D'avance, nous vous en remercions.

Gérard LIEGEOIS

GSM : 0472/ 461 432

MENUISERIE
Châssis bois, PVC
Meubles sur mesure



Rue de Belvaux 35
6927 BURE
Tél. 084/36.66.87
Fax 084/36.71.00

POMPES FUNEBRES
(jour et nuit)
Corbillard - Funerarium



Pompes funèbres en cas d'absence
084/21.16.94



So-Clean «services» sprl

Ce sont les aides-ménagères à domicile grâce aux titres-services qui ne vous coûtent que: **6,70 euro / l'heure** (déductibles fiscalement).

Ce service comprend: nettoyage de votre maison - les petits travaux de couture - le transport des personnes - les courses ménagères le repassage à votre domicile

Vous pouvez déposer votre linge à notre centre de repassage mais nous avons également un service de prise et remise à domicile (GRATUIT)

So-Clean « services » SPRL - De Bruyn Sophie
rue Jacquet 37-39 - 5580 Rochefort

084/377185 - 0479/567217 - soclean@skynet.be

NOUVEAU À ROCHEFORT, NOTRE CENTRE DE REPASSAGE ET NOS BUREAUX

Boulangerie - Pâtisserie

Hennau



Rue Jacquet, 3
5580 Rochefort
084/21 10 34
A votre service....



Esthéticienne
Pédicure médicale
Solarium

SUR RENDEZ-VOUS
0473 61 31 52
084 36 65 06

Sylvia JACQUES
rue du Point d'Arret, 7
6953 LESTERNY

CARRIERE DES LIMITES

Concassés calcaires tous calibres.
Carbonates de calcium pour l'agriculture
et l'alimentation animale.

Béton maigre.

Sable stabilisé.

Centrale de graves stabilisés

- ◆ Rue de Ave, 97g
- ◆ B-6920 Wellin
- ◆ Tél. 084/ 38 84 85
- ◆ 084/ 38 87 95
- ◆ Fax : 084/ 38 87 94



Les Jardins du Linçon

Entretien & Aménagement
d'Espaces Verts

Tél : 084/36 71 37 - GSM : 0475/36 84 49
Rue Maréchal Foch, 57 - 6927 Grupont

TVA : BE 0694 395 779 - Enregistrement : 11 08 10

OUTILLAGE GRUSLIN

Matériel - Outillage de jardins
et Forestiers - Remorques

Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77

E-mail : juliengruslin@skynet.be **HONDA**

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé
par la sprl REGIFO Edition
rue St-Roch 56
Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au

071/ 74 01 37 ou faxez au 071/ 71 15 76

regifo@skynet.be

Bulletin Communal n°115 - JUIN 2008

**Votre conseiller en communication
Mr Roland Crosset tél 087/26 78 86 (le soir)**

**VOUS CHERCHEZ
UNE AIDE MENAGERE ?**



ETSHL
Agence locale pour l'emploi asbl
Entreprise Titres-Services
de la Haute Lesse

6,70€ de l'heure
et 4,69€ après déduction fiscale.

Vous ne désirez que 2 heures tous les quinze jours ? Chez nous c'est possible !

Ce service comprend : nettoyage de votre maison – le repassage à votre domicile
le transport des personnes
les courses ménagères.

LIBIN : 061/26.08.23. Mme Leroy

SAINT-HUBERT : 061/61.39.06. Mme Rock

TELLIN : 0473/20.17.15. Mme Vanacker

WELLIN : 084/38.86.10. Mme Houillet

**Caroline Thirionet
Docteur Vétérinaire**



Petits et grands animaux

Rue des Alliés, 12 B-6953 Forrières
Tél. 084 45 69 96 - GSM.0495 61 54 16

Horaire des consultations au cabinet :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 10h et de 17h30 à 19h
mercredi de 13h30 à 15h, Samedi de 10h30 à 12h

Egalement à votre service à domicile ou sur rendez-vous



FUNERARIUM
Pol Laffut



Funérarium à Gemelle :
Place des Déportés, 2
5580 Gemelle

Funérarium à Wellin:
Rue de Gedinne, 16A
6920 Wellin

POMPES FUNÈBRES : POL LAFFUT & MARCEL JAMME
Chaussée de l'Ourthe, 95, - 6900 Marche-en-Famenne

Tél: 084/46 62 11

Brigitte Weibel
Rue de Belvaux, 11
B-6927 Bure

tel./fax. 084 444 966

Elégance
coiffure



Divert du 30/01/2007 au 31/12/2007
et le samedi de 9h à 17h
Ferme le mardi

Grand merci

aux annonceurs

chez qui nous vous

recommandons

vos travaux & achats



Taverne et Boutique

**L'Ancienne
Grange**

Produits Artisanaux du Terroir

Rue Maréchal Foch, 59c
6927 Grupont - tél : 084/45 63 44
gsm 0474/55 74 77
l'anciennegrange@yahoo.com



Boulangerie Pâtisserie

Fiasse - Hautot D.

Wanlin

082 66 63 57

Fermé le mardi et le jeudi

Wavreille

084 21 34 78

Fermé le mardi